

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF**

Session spéciale du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, mardi le 7 mai 2012 à 19h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Guy Germain , Josée Martin, Gaétan Desmarchais et Annie Breau , tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente session, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

**RÉSOLUTION NO. 2012-05-92**

**AQME : OFFRE DE SERVICE**

**ATTENDU QUE** l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie a pour mission d'être un carrefour d'intervenants ayant un intérêt pour la maîtrise de l'énergie et une plaque tournante d'échanges entre ces intervenants et entre ceux-ci et le milieu ;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire utiliser les services offerts par l'AQME dans sa volonté d'implanter des mesures de maîtrise de l'énergie dans ses projets de développement ;

**ATTENDU QUE** l'AQME offre un service d'accompagnement technique en efficacité énergétique et réduction des gaz à l'effet de serre qui est à la fois gratuit, neutre, objectif et multi source ;

**ATTENDU QUE** l'AQME ne se substitue pas au travail des consultants et des experts spécifiques ;

**ATTENDU QUE** la municipalité et l'AQME jugent opportun de collaborer étroitement dans le projet municipal identifié pour s'assurer que l'accompagnement qui sera effectué tout au long du projet, sera :

- Profitable à l'AQME dans son projet de renseigner l'accompagnement efficace en milieu municipal ;
- Profitable à la municipalité en termes de connaissances acquises, de résultats probants et de compréhension de ses capacités à s'arrimer au développement durable par la maîtrise de sa consommation énergétique ;
- Renseigné et diffusé sur les plateformes adéquates pour nourrir le milieu municipal et les professionnels attenants ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR M.GAÉTAN DESMARCHAIS  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le maire M.Pierre Saint-Germain soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Ubalde l'offre de service entre l'AQME et la municipalité.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO. 2012-05-93**

**SOUSSIONS PAVAGE RUE CHAVIGNY**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Ubalde a procédé à un appel d'offres public pour des travaux de pavage de la rue Chavigny ;

**ATTENDU QU'**à la date et heure limites de dépôt des soumissions, la municipalité a reçu les offres suivantes :

Construction et Pavage Portneuf inc.	39,054.53 \$	( 15.91 \$ / m.car)
Asphalte Saint-Ubalde Inc.	46,173.20 \$	( 18.80 \$ / m.car.)
Maskimo Construction Inc.	49,094.33 \$	( 20.00 \$ / m.car )

**ATTENDU QUE** la soumission présentée par Construction et Pavage Portneuf Inc. est conforme aux exigences du document d'appel d'offres ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR M.GUY GERMAIN  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil municipal adjuge le contrat de pavage de la rue Chavigny à la firme Construction et Pavage Portneuf inc. au prix de 39,054.53 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO. 2012-05-94**

**SOUSSIONS MARQUAGE DES RUES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Ubalde a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le marquage des rues ;

**ATTENDU QU'**à la date et heure limite de dépôt des soumissions, la municipalité a reçu les offres suivantes :

Lignco Sigma	: 184.50 \$ / km	8,060.91 \$
Marquage et traçage du Québec	: 189.00 \$ / km	8,909.05 \$
Gonet B.G. Inc.	: 230.00 \$ /km	10,048.81 \$

**ATTENDU QUE** la soumission présentée par Gonet B.G. Inc. a été rejetée puisque jugée non conforme aux exigences du document d'appel d'offres ;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission présentée par Lignco Sigma est conforme aux exigences du document d'appels d'offres ;

En conséquence,  
Il est proposé par M. Ghislain Matte  
Et résolu unanimement :

D'accepter la soumission présentée par Lignco Sigma pour le lignage de 38 kms de chemin au prix unitaire de 184.50 \$ le kilomètre pour un coût total 8,060.91 taxes incluses.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO. 2012-05-95**

**COLLOQUE CARREFOUR ACTION FAMILLE**

Il est proposé par Mme Louise Magnan  
Et résolu unanimement ;

D'autoriser Mme Annie Breau à assister au Colloque Action Famille se déroulant dans la MRC de Charlevoix les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2012 et à défrayer ses frais d'inscription, d'hébergement et de déplacement sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION**

Je, Ghislain Matte, conseiller au siège numéro 2 , donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine session de ce conseil, d'un règlement décrétant des travaux municipaux de réfection des infrastructures de la rue Chavigny.

---

Conseiller

**PÉRIODE QUESTIONS**

Aucune

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 7e jour de mai 2012.

---

Serge Deraspe  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**RÉSOLUTION NO. 2012-05-96**

**FIN DE LA SESSION**

Il est proposé par M. Guy Germain  
Et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

---

Serge Deraspe  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Pierre Saint-Germain  
Maire